

# PAT-UNIGE - Association du PAT de l'UNIGE

## Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive

Participant-e-s	22 membres inscrits et 8 membres du comité provisoire. (cf. feuille d'émargement signée par les personnes présent-e-s)
Date, horaire, lieu	Le 27.09.2016 de 18h15 à 19h45, Uni-Bastions salle B111
Rédacteur-trice-s	Myriam Vitali Capraro et Jean-Marc Giagnoli
Statut	En cours de rédaction / <b>En cours de validation</b> / Validé
Distribution	Tous les participants

### Ordre du Jour

1. Introduction : état des membres
2. Choix du nom de l'association
3. Statuts de l'association
  - a. Approbation des statuts, vote spécifique sur  
Art. 8.5 → Assemblée générale  
Art. 9 et 12 → Organisation du Comité
  - b. Montant des cotisations
4. Election du comité et du/des vérificateur/s aux comptes
5. Processus de reconnaissance de l'association
6. Activités de l'association
  - a. Représentation et défense des intérêts du PAT
  - b. Gestion de carrière (formation, mobilité)
  - c. Site web
  - d. Activités de cohésion (sport, activités culturelles, fête)

Après l'assemblée générale, apéritif pour celles et ceux qui le souhaitent (au restaurant des Bastions)

# PAT-UNIGE - Association du PAT de l'UNIGE

## Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive

### Déroulement de la séance

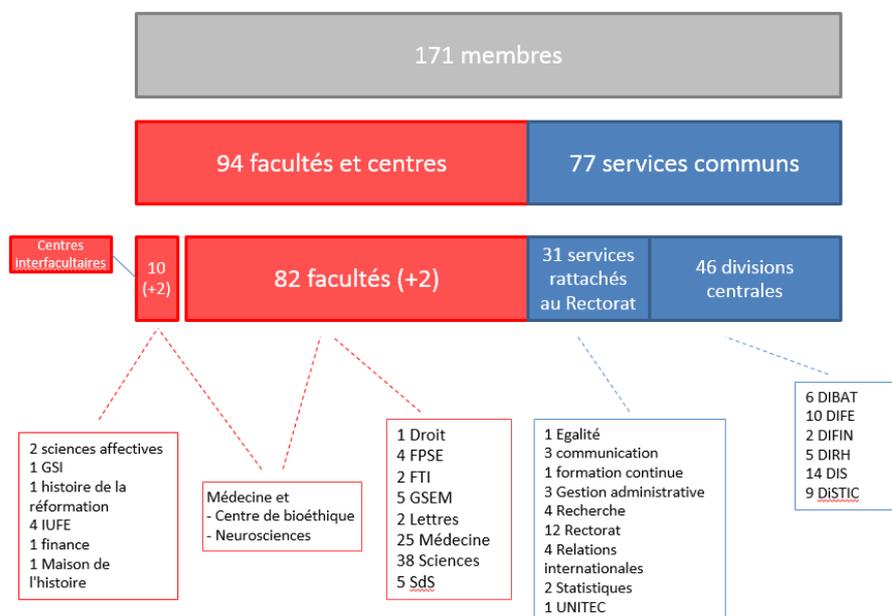
Susanna Perdiz (SP) présente les membres du comité provisoire; puis présente l'ordre du jour et propose de passer rapidement sur les 5 premiers points pour prendre le temps nécessaire pour le point 6.

Toutes les décisions sont prises par vote à main levée.

## 1 Introduction : état des membres

171 personnes ont rejoint l'Association du PAT de l'Université de Genève.

Jean-François Stassen (JFS) présente les statistiques de la provenance des membres (voir ci-dessous) : 94 membres proviennent des Facultés et Centres, et 77 membres des services communs. La représentation des membres des Facultés et Centres par rapport à la population totale des Facultés et Centres est relativement bien équilibrée !!



Les membres inscrits représentent un peu plus de 10% de l'ensemble du PAT de l'UNIGE :

Sophie Berrebi (SB) rappelle l'importance de relayer le lien aux collègues qui ne seraient pas encore inscrits; en précisant que l'inscription ne demande pas d'être actif dans l'association mais est importante pour la soutenir et pour la représentativité de l'association.

## 2 Choix du nom de l'association

Les différents noms proposés sont listés ci-dessous et sont soumis à un vote en 2 tours :

- 1<sup>er</sup> tour : chaque participant-e se prononce (pour ou contre) sur chacun des noms proposés
- 2<sup>ème</sup> tour : seuls les 2 noms ayant obtenu le plus de suffrages au 1<sup>er</sup> tour sont retenus. Chaque participant-e choisit le nom qui a sa préférence.  
→ le nom **PAT-UNIGE** l'emporte par 17 suffrages contre 10.

# PAT-UNIGE - Association du PAT de l'UNIGE

## Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive

Noms proposés	VOTE	
	1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>ème</sup> tour
APAT	5	
ASPAT	1	
APATEGE (pour Assoc Pers Adm et TEch de l'université de GENève)	1	
AssocPAT	5	
APerATec (pour Assoc du Perso Admin et Tech)	0	
PAT-UNIGE	<b>20</b>	<b>17</b>
UNI-PAT	13	10
EMPAT(i) (jeu de mot avec "empathie" : pour "En Mouvement le PAT")	0	
ENPAT(i) (jeu de mot avec "empathie" : "ENsemble le PAT")	0	
EPAT (pour "Ensemble le PAT"; jeu de mot avec "épaté")	6	
Move ton PAT	4	
DynaPAT (pour "La Dynamique du PAT")	1	
APATeM (pour " Assoc du PAT en Mouvement")	0	
PATeM (pour "le PAT en Marche" ou "Le PAT en Mouvement")	0	
1000 PAT	1	

### 3 Statuts de l'association

#### a. Approbation des statuts, vote spécifique sur :

**Art. 8.5** → Après discussion parmi les participant-e-s, il ressort que, pour pouvoir se réunir et voter les points, l'Assemblée Générale doit compter **au minimum 11 personnes**. Cette règle est soumise au vote et remporte l'adhésion par **27 oui**, 0 non et 2 absentions.

**Art. 9 et 12** → organisation du Comité : Parmi les 2 variantes proposées, c'est l'**Organisation libre sans hiérarchie** qui est choisie par **26 oui**, 3 non et 1 abstention.

**Les autres points concernant les statuts sont approuvés en bloc à l'unanimité.**

#### b. Montant des cotisations

Le principe pour une cotisation annuelle est soumis au vote et est accepté par **29 oui**, 0 contre et 1 abstention

Une première proposition de cotisation de 10.- annuellement est proposée, soumise au vote et refusée par 28 non contre **2 oui**.

Une cotisation de 20.- par an est ensuite proposée, soumise au vote et acceptée par **28 oui** contre 2 non.

Une discussion suit pour ouvrir la possibilité de réduire la cotisation : si le nombre de membres augmentait de façon significative, le montant pourrait être ramené à 10.- Dans ce cas, le changement de cotisation serait mis à l'ordre du jour d'une prochaine assemblée.

Aujourd'hui les statuts de l'association ne mentionnent aucune règle concernant le non-paiement des cotisations. Si nécessaire, ce point sera mis à l'ordre du jour d'une prochaine assemblée générale pour ajouter dans les statuts la possibilité d'exclure un membre pour non-paiement de cotisation.

Les statuts seront mis à jour selon les décisions prises en séance et seront publiés sur le site web de l'association.

### 4 Election du comité et des vérificateurs aux comptes

Candidatures à l'élection du comité : 10 personnes se sont annoncées (voir détails au § "8.1 - Candidatures au Comité de l'association") :

# PAT-UNIGE - Association du PAT de l'UNIGE

## Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive

---

Sophie Berrebi  
Cristina Conti  
Mathieu Crettenand  
Piera Dell'Ambrogio  
Jean-Marc Giagnoli  
Bianca Mottironi  
Sébastien Muller  
Susana Perdiz  
Myriam Vitali Capraro  
Stephan Weber.

Bien qu'il y ait peu de représentant-e-s des facultés, le comité provisoire relève qu'il est important de travailler ensemble pour établir des relais avec les facultés. De plus, un des buts principaux est de créer des groupes de travail, les membres de l'association qui ne sont pas membres du comité pourront être actifs au sein des différents groupes.

La question est posée concernant la candidature de Cristina Conti : doit-on prendre en compte une candidate absente mais pas excusée ?

Il est finalement décidé de passer au vote sur le bloc des candidatures et le mandat est donné au comité de voir avec Mme Conti si elle peut honorer son engagement, vu qu'elle n'était pas présente à l'AG et ni excusée.

Résultat du vote sur le bloc des candidatures proposées : **26 oui** contre 3 non et 1 abstention.

Les postes sont attribués :

**Trésorière** : Myriam Vitali Capraro

**Vérificatrices aux comptes** : Mara Cianciulli et Sylvie Vieulles-Tissot

## 5 Processus de reconnaissance de l'association

SP présente les différents critères concernant le processus de reconnaissance / enregistrement de l'association et rappelle que c'est un point prévu dans les statuts de l'université.

SP précise qu'à ce jour, nous remplissons les critères et nous allons nous occuper de faire la demande.

Demande est faite pour donner le mandat au comité d'obtenir la reconnaissance/enregistrement de l'association auprès de l'Université. Cette demande est soumise aux votes et remporte l'**unanimité**.

## 6 Activités de l'association

Le comité veut lancer des dynamiques, via des groupes de travail que chaque membre de l'association peut rejoindre; ce que le comité espère vivement. Le comité a la charge de veiller à la cohérence des différents groupes.

Quelques pistes sont évoquées ci-dessous :

a. Représentation et défense des intérêts du PAT :

**Structures de l'université:**

Le PAT est en fait partout dans l'université, notamment dans les structures de l'université dans lesquelles des enjeux sont en discussion:

C'est au sein de ces commissions que l'on peut aussi venir défendre les droits du PAT :

- Assemblée de l'Université (<http://www.unige.ch/assemblee>) : 5 représentants du PAT
- Commission du personnel (<http://www.unige.ch/rectorat/commdupers>) : 3 représentants.

C'est aussi grâce au soutien d'une association du PAT que l'on peut faire remonter les besoins, les droits, etc.

# PAT-UNIGE - Association du PAT de l'UNIGE

## Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive

### Enjeux liés au PAT :

*Identification et représentation du PAT* : voir qui est actif et où. On pourrait donner cette information sur le site web de l'association. Travail de visibilité à faire.

*Variété des statuts du PAT et attentes* : identifier les différents postes et les attentes du personnel.

*Réflexion et implication sur les intérêts individuels vs collectif* : l'association peut-elle répondre à des demandes individuelles ? Faciliter la recherche de solutions ?...Ce qui demanderait du temps et des compétences. Nous pourrions faire partie des Associations faitières. Lieu de facilitation par rapport à des situations personnelles.

Il est à noter qu'à l'Etat de Genève, il existe déjà un groupe de confiance, alors que l'université a évacué cette solution. Un des buts serait de retrouver ce qui existe à l'Etat et qui a disparu de l'UNIGE.

*Suivi des thématiques liées au statut du PAT (score, absences longue durée, CPEG) :*

Piera Dell'Ambrogio donne quelques informations sur SCORE : depuis que l'UNIGE est autonome, des membres du PAT sont payé-e-s soit par l'université (sur fonds) soit par l'Etat (DIP) mais on note que la collaboration s'étirole. Au niveau de l'UNIGE, il n'y a pas de transmission de dossiers, les cahiers des charges ne sont pas accessibles. La question se pose sur l'éventualité de la privatisation des engagements.

Il s'agit de se tenir au courant et notre association pourrait être le relai pour donner les informations sur les projets en cours. Un autre point préoccupant est le taux d'absentéisme qui est très élevé, mais il n'y a pas de transparence.

Un des rôles de notre association serait de promouvoir une visibilité sur l'information de nos droits et des différents points touchant aux conditions de travail des membres du PAT.

**Un groupe de travail va se créer sur ces thématiques. La personne de référence est Mathieu Crettenand.**

### b. Gestion de carrière

*Compétences à l'intérieur de mon poste* : pour évoluer, même à l'intérieur de l'université, il va falloir faire valider notre savoir-faire.

À l'université – voir le mémento – la formation du personnel est inscrite dans les statuts. Tout membre du PAT peut demander à suivre des stages et des cours de formation continue;

D'une manière générale, l'UNIGE doit favoriser la formation de son personnel.

Il existe 3 types de formation : F1 = demandée par la hiérarchie qui paye / F2 = demandé par l'employé-e, paiement moitié-moitié / F3 = sort du cahier des charges, payée par l'employé-e et on doit rattraper les heures.

On pourrait organiser des cours de formation permanente au sein de l'université. L'association PAT-UNIGE pourrait appuyer les demandes de cours.

**Question posée par un participant** : Comment fonctionne la prise en charge des frais de déplacement pour se rendre à une formation ? Réponse : Remboursement sur accord. Bien que le budget de l'université soit réellement mis à mal, il existe cependant toujours des solutions.

**Les personnes qui ont des idées et/ou qui veulent s'impliquer sur ces thématiques peuvent contacter Bianca Mottironi (BM)**

*Mobilité* : A quel niveau ? Erasmus pour le PAT – aujourd'hui c'est plus au sein de l'université. La mobilité des membres du PAT, une fois nommés, est assez restreinte. Comme il n'y a pas de période "test" lors de changement de service, cela peut être un frein pour le futur employeur.

D'autre part, il peut parfois y avoir des besoins dans des services, qui pourraient être

# PAT-UNIGE - Association du PAT de l'UNIGE

## Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive

---

couverts par des collaborateurs d'autres services (ex.: certain-e-s secrétaires qui pourraient répondre de façon ponctuelle).

Certaines sociétés / institutions font la promotion de la mobilité interne (témoignage d'une ancienne collaboration de Nestlé).

Un changement de poste - volontaire - pourrait être bénéfique pour, entre autres, augmenter la motivation lorsque les collaborateurs-trices ont déjà de longues années d'activité au même endroit.

Les perspectives de progression et d'évolution ne sont pas encouragées.

On pourrait envisager une réactualisation des cahiers des charges et des certificats intermédiaires en fonction des changements.

Témoignage en séance : suite à une postulation interne, il n'y a jamais eu d'accusé réception.

**Les personnes qui ont des idées et/ou qui veulent s'impliquer sur ces thématiques peuvent contacter Bianca Mottironi (BM).**

### c. Site web

Le site pourrait être hébergé sur le site de l'UNIGE si les outils institutionnels mis à disposition (Plone et/ou Concrete5) satisfont aux besoins de l'association.

Dès que l'association aura été reconnue/enregistrée par le rectorat, on pourra aller de l'avant. Webmaster : une personne membre est pressentie.

**Un groupe de travail doit se créer pour la mise en place. Les personnes intéressées peuvent contacter Stephan Weber (SW).**

### d. Activités de cohésion (sport, activités culturelles, fête)

Ces activités visent à favoriser la cohésion entre les membres du PAT.

**Les personnes qui ont des idées et/ou qui veulent s'impliquer sur ces thématiques peuvent contacter Sophie Berrebi (SB).**

Il est proposé aux membres de nous envoyer des idées d'activités ! Tout est envisageable !! Une boîte à idées sera mise à disposition sur le site web de l'association dès que possible !

Des groupes seront constitués qui pourront travailler sur un thème particulier.

## 7 Questions diverses :

Lors des discussions, les questions suivantes ont été posées par les participant-e-s :

- Les réunions du comité sont-elles ouvertes ?  
Oui, on mettra les dates sur le site web de l'association et tout membre pourra faire la demande d'y participer.
- Qui répond aux e-mails adressés à : [associationpat@unige.ch](mailto:associationpat@unige.ch) ?  
Pour l'instant c'est Mathieu Crettenand (MC) et Susanna Perdiz (SP) et l'idée est que tout membre du comité puisse avoir accès à cette boîte e-mail.
- Election d'un-e président-e ?  
Il y aura un roulement au sein du comité, suivant les thèmes et les disponibilités de chacun-e.
- Comment paiera-t-on la cotisation ?  
Un compte postal sera ouvert au nom de l'association et les membres inscrits pourront y verser leur cotisation.

# PAT-UNIGE - Association du PAT de l'UNIGE

## Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive

---

### 8 Annexes

#### 8.1 Candidatures au Comité de l'association

##### **Sophie BERREBI**

Gestionnaire RH pour la faculté des sciences depuis 2010, j'ai été successivement responsable d'une auberge de Jeunesse en France, réceptionniste aux HUG, assistante de coordinatrice de transplantation, adjointe d'un responsable d'un centre d'admission, cheffe administrative d'un pool de 30 secrétaires. J'ai suivi toutes les formations par l'Ifage et le CRQP en terme de RH, ai validé un certificat de management des institutions de santé HEC/HUG et termine actuellement une licence en psychologie du travail et orientation professionnelle.

Membre du comité provisoire, j'ai tout de suite souhaité participer activement à la reconnaissance du PAT au sein de l'Université et suis déterminée à offrir mon énergie pour aider à faire émerger une identité très forte de notre corps.

##### **Cristina CONTI**

Secrétaire, Institut d'histoire de la réformation (IHR).

Je suis une maman de 42 ans ; suite à un intervalle dans ma vie professionnelle de trois années afin m'occuper de mes enfants, je travaille, depuis janvier 2016 à l'IHR, à 50%. Auparavant je travaillais dans le secteur marketing d'une firme pharmaceutique.

Je possède une licence en Science politique et suis très intéressée au cadre politique et social qui m'entoure. De manière générale, je suis convaincue du bien-fondé des comités représentatifs qui véhiculent des opinions, des informations et surtout créent un pont de communication entre diverses entités. Un comité représentatif est aussi une force, une identité, celle d'un groupe d'individus qui se reconnaissent comme semblables dans leurs intérêts, objectifs et projets.

Je serais vraiment heureuse de pouvoir représenter la catégorie PAT de l'UNIGE car il s'agit d'un grand nombre de personnes qui jusqu'à présent n'ont pas vraiment eu l'opportunité de regarder dans la même direction. C'est justement à la constitution de cet horizon auquel j'aimerais contribuer, pour le rendre lumineux, accueillant et fertile en idées et propositions où tout un chacun pourrait planter ses petites graines afin que tous puissent en profiter.

##### **Mathieu CRETENAND**

Adjoint du rectorat aux affaires académiques, enseignant HES, titulaire d'un doctorat en sciences de la communication et des médias Etant à l'initiative de la création de l'association du PAT de l'UNIGE et membre du comité provisoire, je me porte évidemment candidat, afin de continuer l'aventure et défendre les intérêts du PAT dans les différentes structures de l'Université.

##### **Piera DELL'AMBROGIO**

Directrice de l'Observatoire de la vie étudiante depuis 2004 et adjointe à la Direction de la Division de la formation et des étudiants (DIFE). Membre de la cellule Respect@unige et membre élue de l'Assemblée de l'université. J'ai dirigé le Bureau des relations humaines de l'UNIGE de 1990 à 2003. Nurse (1977), Licence et Diplôme en psychologie (1986), Postgrade en criminologie (1992), MAS en gestion en administration publique (1995), Spécialisation en psychologie d'urgence (2004).

Je suis membre du PAT depuis 1989 et j'ai une connaissance étendue de l'université et des quatre corps qui en constituent sa communauté. J'ai pu à travers le temps militer et mesurer la lente progression de la reconnaissance du PAT (et des femmes) au sein de l'institution, même si vraiment beaucoup reste à faire.

C'est avec plaisir que je mets à disposition mes compétences et connaissances (SCORE, relations humaines, motivation et reconnaissance professionnelle, gestion des conflits, service public, égalité des chances....) au service d'une association dont l'utilité ne peut être contestée.

##### **Jean-Marc GIAGNOLI**

Conseiller en système d'information et d'organisation, DiSTIC.

Nous, le PAT, sommes environ 2'000 collaboratrices et collaborateurs dispersé-e-s sur les sites et dans les structures de l'UNIGE. Nous sommes indispensables au bon fonctionnement de l'UNIGE

# **PAT-UNIGE - Association du PAT de l'UNIGE**

## **Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive**

---

mais sommes-nous toujours entendus par nos hiérarchies et nos instances dirigeantes ?  
Pouvoir faire valoir nos besoins et aspirations professionnels me paraît important; Le faire dans le respect de l'autre et l'écoute mutuelle me paraît l'être encore plus !

Les sujets qui nous concernent sont nombreux : Certains sont à défricher (plans de carrière, mobilité interne, etc.), d'autres sont plus complexes (par ex. SCORE) et méritent d'être expliqués plus en détail.

Pour toutes ces raisons, je présente ma candidature à devenir acteur de notre association.

### **Bianca MOTTIRONI**

Gestionnaire en ressources humaines / Division RH / Uni-Dufour.

Master en biologie à l'UNIGE (1999), Laborantine en Médecine à l'UNIGE (2002-2006), puis dans une start-up de l'Université (2006-2008), conseillère en personnel (2008-2013), gestionnaire RH à l'UNIGE (depuis janvier 2014). Engagée, organisée et connaissant bien les difficultés rencontrées par les membres du PAT, membre du comité provisoire, je souhaiterais vivement poursuivre mon engagement au sein de l'association, aider à insuffler un nouvel élan, à ouvrir de nouvelles perspectives.

### **Sébastien MULLER**

Technicien de recherche (depuis 2010) / Faculté des Sciences / Ecole de Physique.

Laborant en Physique et maturité professionnelle à l'EPFL, HEIG-VD Microtechnique. Représentant du PAT à l'assemblée de l'UNIGE et à la commission du personnel. Membre du comité provisoire, je souhaiterais vivement poursuivre mon engagement au sein de l'association afin d'améliorer la cohésion multi-secteurs du PAT, ainsi que l'acheminement des communications qui devraient lui parvenir.

### **Susana PERDIZ**

Adjointe du Rectorat aux affaires académiques.

Master Relations internationales (1996), MAS Droit international humanitaire (2005), UNIGE et IHEIDA l'origine de la création de l'association et membre du comité provisoire, je souhaite continuer mon action au bénéfice du PAT. Ce corps est souvent l'oublié de la politique du personnel à l'UNIGE ; il est important que cela change car nous sommes la colonne vertébrale de l'institution. Créer plus de liens et de cohésion et une meilleure représentation me semble essentiel et c'est pour réaliser cet objectif que je m'engage.

### **Myriam VITALI CAPRARO**

Secrétariat des stages, Institut de Formation des Enseignants du Secondaire – IUFE.

Membre du comité provisoire, je souhaite continuer mon engagement en faveur du PAT et apporter mon énergie et mes convictions aux activités de l'association.

### **Stephan WEBER**

Faculté des Sciences / Génétique et évolution / Unité d'anthropologie / Bioinformaticien.

Membre du PAT depuis 2005, membre du comité provisoire de l'association de PAT. L'idée de former une association destinée à aux membres du PAT de l'UNIGE m'a tout de suite intéressé, en effet, depuis quelque temps déjà, j'ai le sentiment d'être isolé, avec mes interrogations concernant ma fonction au sein de l'UNIGE.

Aussi, mes principales attentes concernant cette association sont et sans ordre d'importance: Premièrement, la mise en place d'une base de connaissance, sorte d'état des lieux de ce qui est déjà possible et de ce qui peut l'être pour valoriser ou encore faire évoluer nos postes de travail. Deuxièmement, d'avoir la possibilité de trouver un organe répondant à mes interrogations et éventuellement aux craintes qui en découlent.

Troisièmement de pouvoir en toute modestie aider à faire de cette association une structure assez simple et pratique pour attirer d'autres membres du PAT.